

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 24 OCTOBRE 2014

Etaient présents : Messieurs IRIART Jean Pierre, PRIBAT André, INCAGARAY René,  
GARCIA Patrice, ELICABE Yves, ELICABE Nicolas ; PARADIS Sébastien  
Mmes IRIART Otxanda, IRIART Hélène ;

Absents excusés : SOLANILLE Aurélie, UTHURRY, Dominique

Secrétaire de séance : PRIBAT André,

### **Point projet SALA**

Le Maire fait savoir que le permis de construire a été délivré en date du 13-10-2014 et que l'appel d'offres est lancé. La remise des offres étant prévue le 17 novembre, l'analyse en sera faite jusqu'au 21 novembre.

Pour ce qui est de la négociation des offres le délai maximal a été fixé au 5 décembre 2014.

Il fait savoir que la signature des contrats est prévue pour la fin de l'année 2014, ce qui porte visiblement le début du chantier à janvier 2015.

Une présentation publique du projet sera faite le mercredi 29 octobre à 19h30 à la mairie. (Information passée dans les maisons et dans les panneaux d'affichage)

A voir :

- Eclairage public sur cheminement parcelle par poteaux qui éclaireront également la route départementale.
- Demande complément programme au SDEPA : révision éclairage public sur la place (il manquerait un poteau et homogénéisation des poteaux du secteur)
- Réseau de chaleur : décision à prendre avant le 12-12-2014 sur le scénario qui sera choisi :
  - o Sala + Salle
  - o Sala + Salle + particuliers riverains
- Défense incendie :
  - o Citerne enterrée de 120m3 (environ 40.000€)
  - o Possibilité citerne (ou bouillotte) de 60m3 branchée sur le réseau d'eau
  - o Voir achat terrain de Maylis Hastoy qui pourrait aussi servir de parking + emplacement de 1 maison. Possibilité de portage par EPFL. Rencontre prévue avec un technicien le mardi 28 octobre.
- Dans le cadre des travaux, il est prévu de confier la rénovation des murs d'enceinte à l'association de réinsertion INTERFACE de Mauléon.

### **Sigom**

- Validation plan de financement aval pont d'Alos ( 21.000€ maxi)

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la programmation des travaux de restauration des cours d'eau sur le bassin versant du Saison suite aux divers crues, notamment pour la restauration des bras de crue, la gestion des atterrissements et le talutage des berges en amont du seuil de Trois-Villes (SHEG). Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon (SIGOM).

### Désignation des travaux :

**PROGRAMME DE RESTAURATION DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU SAISON AUX CRUES DE 2013-2014 - Restauration des écoulements et des berges en amont du seuil de Trois-Villes**

<b>Montant estimatif total des travaux :</b>	<b>90.000 € H.T.</b>
Montant total des subventions susceptibles d'être allouées :	72.000 € H.T.
Montant total HT restant à la charge de la commune d'Alos-Sibas-Abense :	18.000 € H.T.
Part de TVA non récupérée à la charge de la commune (4.24%)	3.816 € HT
Montant maximum à la charge de la commune d'Alos-Sibas-Abense :	21.816 €

### **Accord du conseil municipal**

Le Maire fait savoir que ces travaux seront retardés à cause des intempéries du 4 juillet 2014. Engagement du SIGOM à commencer les travaux avant le 15 novembre 2014.

## - Validation plan de financement pont d'Alos

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les motivations pour la réalisation des travaux en amont du pont d'Alos. En effet, la crue du 25/01/2014 a provoqué des désordres sur les deux berges du Saison (parc public et entonnement du pont côté Alos). Les intempéries de ces derniers mois n'ont fait qu'aggraver la situation, c'est pourquoi des travaux d'aménagement s'imposent.

Les travaux envisagés ont pour objectifs :

- la restauration de la protection de berge au droit des habitations,
- l'amélioration des écoulements sous le pont,
- la stabilisation de la berge du jardin public.

Le plan de financement est le suivant :

Le coût total de l'opération est estimé à 17 800 € HT), à partager entre les communes de Tardets (7 860 € de travaux en rive droite) et d'Alos ( 9 940 € de travaux en rive gauche).

Coût total Alos	100 %	9.940,00 €
Subvention Etat FSCN	15 %	1.491,00 €
Subvention CG 64	35 %	3.479,00 €
Autofinancement	50 %	4.970,00 €
TVA récupérée par le SIGOM	15.76 %	1.566,54 €
TVA non récupérée	4.24 %	421,46 €
Part communale		5.391,46 €

*Accord du conseil municipal*

## **Syndicat D'Energie des Pyrénées Atlantiques**

Modification des statuts du SDEPA pour intégration des nouveaux champs d'intervention dans le domaine de la transition énergétique et extension du périmètre par l'adhésion de la commune de Biarritz.

*Accord du conseil municipal.*

## **Point programme voirie 2014**

Le Maire fait savoir que la première partie des travaux réalisés a été validée.

Il reste à effectuer les travaux suivants :

- Chemin Kihillaborda : 20.000€
- Chemin Saiheskobürüa : 600€
- Descente au niveau de chez Martin Gousset : 1.000€
- Chemin poste de refoulement : 600€

En termes de financement, l'enveloppe allouée à la commune (42.000€ TTC) ne sera pas suffisante Le maire propose donc de prévoir un programme supplémentaire de 10.000€ afin de boucler le budget voirie.

*Accord du conseil municipal*

## **Divers**

- Nouvelle convention prestation Santé au travail - *Accord du conseil municipal convention + délibération*
- Plan de formation des élus - Pour information -

➤ Eyhérabide :

Après avoir consulté les services de la Maison des Communes, le Maire précise que deux options se dessinent pour récupérer les sommes engagées par la commune :

- Faire casser l'indivision
- Enclencher une procédure d'abandon de parcelle.

Il propose de travailler sur ces deux solutions afin de proposer un choix lors d'une prochaine réunion.

**Accord du conseil municipal**

➤ Délibération pour validation définitive des surfaces à acquérir dans le cadre de la régularisation du chemin Kihillaborde. **Accord du conseil municipal.**

<u>N° section</u>	<u>Superficie</u>	<u>Ancien propriétaire</u>	<u>Nouveau propriétaire</u>
A246 A136 A137	245 m <sup>2</sup> 610 m <sup>2</sup> 498 m <sup>2</sup>	Succession Aycirieix	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A82 A180 A173	1696 m <sup>2</sup> 267 m <sup>2</sup> 21m <sup>2</sup>	Jonnet Marie-Jeanne	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A85 A183 A129 A172 A130 A140	252 m <sup>2</sup> 50 m <sup>2</sup> 1562 m <sup>2</sup> 88 m <sup>2</sup> 197 m <sup>2</sup> 717 m <sup>2</sup>	Carriquiriborde Jean Sébastien	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A84 A83 A181 A191 A175 A182	160 m <sup>2</sup> 100 m <sup>2</sup> 169m <sup>2</sup> 1527 m <sup>2</sup> 574 m <sup>2</sup> 6m <sup>2</sup>	Darrigrand Marie	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A245	62 m <sup>2</sup>	Indivision Rey	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A243	22m <sup>2</sup>	Cloutet André et Bernadette	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A542 A242 A186	258m <sup>2</sup> 366 m <sup>2</sup> 5 m <sup>2</sup>	Aguer Henri	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A235	15 m <sup>2</sup>	Roger Céline et Dominique	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A187 A188	17 m <sup>2</sup> 814 m <sup>2</sup>	Quihillalt Jean	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A192	21 m <sup>2</sup>	Paradis Joseph	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A189	439 m <sup>2</sup>	Bordachar Henri	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A178 A128	94m <sup>2</sup> 100 m <sup>2</sup>	Duplaa Marie Madeleine	Commune d'Alos-Sibas-Abense
A138	138m <sup>2</sup>	Luchilo Jean Pierre	Commune d'Alos-Sibas-Abense